

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 octobre 2023 à 20h30

Administration Générale – représentation – Intercommunalité – EPIC

03 - Election du maire délégué de la commune déléguée de Saint Germain de Tallevende

Nicole DESMOTTES donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Par arrêté préfectoral du 31 décembre 2015, la commune nouvelle de Vire Normandie a été créée. En application de l'article L2113-10 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), des communes déléguées reprenant le nom et les limites territoriales de l'ensemble des anciennes communes dont la commune nouvelle est issue ont été instituées.

Conformément à l'article L2113-11 modifié du CGCT, « la création au sein d'une commune nouvelle de communes déléguées entraîne de plein droit pour chacune d'entre elles :

1° L'institution d'un maire délégué ;

2° La création d'une annexe de la mairie dans laquelle sont établis les actes de l'état civil relatifs aux événements survenus dans les limites territoriales de la commune déléguée. Les pactes civils de solidarité des partenaires ayant fixé leur résidence commune dans la commune déléguée y sont également enregistrés.

En application de l'article L2113-12-2 modifié du CGCT, le maire délégué est élu par le conseil municipal de la commune nouvelle parmi ses membres, dans les conditions fixées à l'article L2122-7 modifié du CGCT. Ainsi, il est élu au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu. Les fonctions de maire de la commune nouvelle et de maire délégué sont compatibles. En revanche, leur indemnité n'est pas cumulable.

Par la délibération n°3 en date du 3 juillet 2020, le conseil municipal de la commune nouvelle de Vire Normandie a procédé à l'élection des 8 maires délégués des 8 communes déléguées de la commune nouvelle de Vire Normandie. Monsieur Gérard MARY a ainsi été élu en qualité de maire délégué de la commune déléguée de Saint Germain de Tallevende.

Par courrier en date du 15 septembre 2023, Monsieur Gérard MARY a adressé à Madame la sous-préfète de l'arrondissement de Vire sa démission de l'ensemble de ses fonctions. Par courrier en date du 19 septembre 2023, notifié le 25 septembre 2023, Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Vire a accepté la démission.

Suite à l'acceptation de cette démission, il convient de procéder à l'élection du maire délégué de la commune déléguée de Saint Germain de Tallevende.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20231026-D2023102603-DE

Délibération n°2023/10/26/03 du 26 octobre 2023 à 20h30

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/10/2023

Publication : 30/10/2023



Après avoir procédé à la vérification du respect du quorum, les membres du conseil municipal désignent les assesseurs suivants, étant précisé qu'ils doivent être au moins deux : Monsieur Corentin GOETHALS, Madame Valérie OLLIVIER, Monsieur Dimitri RENAULT.

Madame Nicole DESMOTTES, présidente de la séance du conseil municipal de Vire Normandie invite les candidats à la fonction de maire délégué de la commune déléguée de Saint Germain de Tallevende à se présenter. Il est précisé que la déclaration de candidature n'est pas obligatoire et qu'un conseiller peut être élu maire délégué sans s'être porté candidat à la fonction.

Madame Martine ROBBES présente sa candidature.

Il est ensuite procédé au scrutin secret.

Résultat du premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins dans l'urne	35
Nombre de bulletins blancs	7
Nombre de bulletins nuls	8
Nombre de suffrages exprimés	20
Majorité absolue des suffrages exprimés	11

Candidat(s)	Nombre de voix
Madame Martine ROBBES	20 (vingt)

Madame Martine ROBBES ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, Madame Nicole DESMOTTES, présidente de la séance et du bureau déclare Madame Martine ROBBES élue maire déléguée de la commune déléguée de Saint Germain de Tallevende.

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

L'adjointe au Maire de VIRE NORMANDIE,

Samuel BINET

Nicole DESMOTTES

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal**

Nombre de membres en exercice : **47**

Nombre de membres présents : **24**

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : **21**

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : **11**

Nombre de membres absents: **2**

Le 26 octobre 2023, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, adjointe au Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 20 octobre 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 20 octobre 2023.

Samuel BINET a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc		<input checked="" type="checkbox"/>		Lucien BAZIN
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADLAINE Catherine		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Claire LEMARCHAND
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		Corentin GOETHALS
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gilles MALOISEL
DUMONT Eric		<input checked="" type="checkbox"/>		Françoise FOUBERT
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20231026-D2023102603-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/10/2023

Publication : 30/10/2023

Délibération n°2023/10/26/03 du 26 octobre 2023 à 20h30

LETELLIER Nadine		<input checked="" type="checkbox"/>		Joël DROULLON
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick		<input checked="" type="checkbox"/>		Martine ROBBES
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLEON
LEFEBVRE Yoann			<input checked="" type="checkbox"/>	
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Michel LELARGE
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
LEFOUR Tony	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal		<input checked="" type="checkbox"/>		
PIGAULT Jane		<input checked="" type="checkbox"/>		
COUASNON Serge		<input checked="" type="checkbox"/>		
DUVAUX Maryse		<input checked="" type="checkbox"/>		
DUBOURGUAIS Roselyne		<input checked="" type="checkbox"/>		
FAUDET Olivier			<input checked="" type="checkbox"/>	
RENAULT Régine		<input checked="" type="checkbox"/>		
TOULUCH Jean-Claude		<input checked="" type="checkbox"/>		
LABROUSSE Sabrina		<input checked="" type="checkbox"/>		
LEVERRIER Rosine		<input checked="" type="checkbox"/>		
GELEZ Sylvie		<input checked="" type="checkbox"/>		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20231026-D2023102603-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/10/2023

Publication : 30/10/2023

Délibération n°2023/10/26/03 du 26 octobre 2023 à 20h30